

EXPERIMENTATION AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL SUR LE SECTEUR ALIMENTAIRE

GROUPE INDICATEURS – NOTE N°6

BILAN

Mai 2021

Cette note est issue des réflexions du groupe de travail transversal « Indicateurs ». Elle propose un court bilan des travaux réalisés par ce groupe.

Le groupe de travail « Indicateurs », Auteurs

Il est composé d'experts reconnus dans le domaine de l'évaluation environnementale des secteurs agricole et alimentaire. Il permet de refléter les différents enjeux et perspectives, de l'amont jusqu'à l'aval des filières, des acteurs privés et de la société civile. Les décisions sont validées à la majorité des 2/3. Les membres du groupe sont : Flore Nougarede (ADEME, animatrice) ; Vincent Colomb (ADEME) ; Benjamin Perdreau (La Coopération Agricole) ; Sandrine Blanchemanche (ANIA) ; Didier Majou (ACTIA) ; Emeric Emonet (ACTA) ; Philippe Joguet (FCD) ; Shafik Asal (Etiquetable) ; Thomas Uthayakumar (WWF) ; Yannick Biard (CIRAD) ; Christian Bockstaller (INRAE) ; Natacha Sautereau (ITAB).

Ces personnes participent à titre d'experts *intuitu personæ*. Les livrables du « Groupe Indicateurs » n'engagent donc pas leur structure.

Mission du groupe

Le groupe de travail « Indicateurs » avait pour mission de faire des propositions pour la définition d'une ou plusieurs méthodes de calcul permettant de proposer un « affichage environnemental » pour le secteur alimentaire. Pour cela, sous animation ADEME, un groupe d'experts reflétant différentes perspectives de l'amont jusqu'à l'aval des filières, des acteurs privés et de la société civile, s'est réuni entre septembre 2020 et avril 2021.

Fonctionnement

Le groupe s'est réuni lors de 12 séances de travail de 3 heures chacune, sur une période de 8 mois, uniquement par visio-conférence en raison des contraintes sanitaires. Entre les réunions, le travail s'est poursuivi via la rédaction de notes et des échanges de courriels. Tous les participants le sont à titre volontaire, et gracieux, sur invitation du comité de pilotage de l'expérimentation. Ils s'exprimaient en leur nom, et non pas au titre de leur organisation respective. La participation a été globalement satisfaisante, malgré le nombre important de réunions. La composition du groupe a été définie au niveau du comité de pilotage (Ministères-ADEME-INRAE), avec la volonté d'une diversité d'acteurs mais aussi d'une taille « restreinte » afin de faciliter le fonctionnement du groupe.

Au terme de l'exercice, il ressort à l'unanimité que les échanges ont été riches et utiles. La diversité des points de vue a contribué à la qualité des discussions, mettant en lumière également la complexité

du sujet et les différentes attentes ou préoccupations vis-à-vis des diverses traductions possibles de l’affichage environnemental, ainsi que les contraintes à prendre en compte.

Le groupe avait envisagé de faire appel à des contributions extérieures. Cependant, au fil des réunions, il est apparu que les apports internes étaient suffisants pour alimenter les réflexions dans le temps disponible. Davantage de temps aurait permis d’accueillir des experts et développeurs d’outils spécialisés sur des thèmes comme la biodiversité (ex : intervention IPBES ou Muséum d’histoire naturelle) ou sur la séquestration du carbone (ex : présentation de l’étude 4 pour 1000). Ceci aurait sans doute enrichi la réflexion mais n’aurait pas permis d’atteindre des résultats plus opérationnels au vu des dissensus existants dans le groupe.

Un échange avec le conseil scientifique a été réalisé en février. Celui-ci a été utile et a confirmé à la fois la convergence de certaines réflexions, l’identification commune des principales problématiques, mais aussi la complémentarité des deux groupes avec, d’une part, une approche plus « structurée et conceptuelle » pour le conseil scientifique et, de l’autre, une approche plus centrée sur les « problématiques opérationnelles » pour le groupe de travail « Indicateurs ». Des liens plus forts et plus précoces entre les deux comités auraient pu être bénéfiques.

Le groupe a souligné l’ampleur des réflexions à mener et des domaines d’expertise à couvrir, et même si de nombreuses ressources sont disponibles (historique du Nutri-Score, bases de données, publications scientifiques, etc.), le calendrier de 18 mois pour l’expérimentation (8 mois pour le « Groupe Indicateurs ») était trop ambitieux pour traiter en profondeur l’ensemble des sujets identifiés.

Au-delà du calendrier, il est apparu, au fil des échanges, d’autres difficultés. Le groupe partageait globalement les constats et les enjeux. Les notes ont pu ainsi être rédigées dans une logique de consensus, illustrant différentes voies possibles pour avancer vers un dispositif d’affichage environnemental. Cependant, nous n’avons pas pu aller systématiquement vers des recommandations précises et opérationnelles. En effet, certaines décisions dépendent de choix politiques pour lesquels le groupe n’est pas en mesure de se prononcer. De plus, les attentes et objectifs des différents membres étaient parfois trop divergents pour faire émerger une proposition consensuelle. Les échanges portaient typiquement sur les équilibres entre :

- Précision et complétude : Score ACV (voir carbone) seul ou « ACV + indicateurs complémentaires » (ex : biodiversité, bien-être animal, séquestration du carbone...). Un score uniquement carbone sera plus précis mais très partiel, alors qu’un score basé sur de l’ACV et des indicateurs complémentaires sera nettement plus incertain mais aussi beaucoup plus « complet ». Le « Groupe Indicateurs » recommande plutôt une approche visant la complétude (« ACV + indicateurs complémentaires »), mais sans consensus sur les indicateurs complémentaires à mobiliser.
- Périmètre large ou resserré : un dispositif calculable par tous les acteurs et déployable à grande échelle à partir de données génériques ; ou uniquement par les producteurs avec des données semi-spécifiques et/ou spécifiques pour l’ACV ;
- Comparaison « tous produits » ou uniquement « sectorielle »,
- Objectif d’opérationnalité à court terme (avec plus d’incertitudes) ou à moyen terme (permettant d’être plus précis et représentatifs). Des propositions de « séquençage » du calendrier d’affichage environnemental.

- Prise en compte stricte des connaissances scientifiques « stabilisées » de type ACV, ou intégration d'autres indicateurs actuellement qualitatifs (biodiversité, recyclabilité, etc) ou de la « perception des consommateurs » (ex : intérêt pour les « produits locaux) ;
- Unité fonctionnelle alimentaire : unité massique utilisée « par défaut » en l'absence de consensus sur une unité alternative plus représentative des différentes « fonctions alimentaires ».

Il convient de souligner que la recherche d'une cohérence et d'une harmonisation avec les méthodologies développées au niveau européen est apparue comme un objectif consensuel ; tout en ayant conscience de la difficulté de cela.

Ces différentes orientations possibles ont été retranscrites, autant que possible, dans les cinq notes thématiques.

Nous sommes confiants que ces travaux, en complément des « projets » d'expérimentations et des recommandations du conseil scientifique, éclaireront utilement le bilan et les décisions nécessaires pour aller vers un « affichage environnemental officiel ».

Livrables et conclusions

Le groupe de travail a produit 6 notes, couvrant les sujets qui lui semblaient prioritaires pour cette expérimentation :

- Note de cadrage (septembre 2020) : document permettant d'identifier les sujets stabilisés et consensuels, et les enjeux prioritaires à traiter. Cette note a permis d'aider certains porteurs de projets à construire leurs expérimentations.
- Note « Données spécifiques/génériques pour l'ACV » (février 2021) : sujet clé, le score environnemental peut être construit à partir de données « génériques » issues de bases de données (simples à mettre en œuvre mais peu précises) ou, *a contrario*, à partir d'un maximum de données spécifiques (précises mais plus coûteuses à mettre en œuvre). Différents équilibres et calendrier sont envisageables.
- Note « Biodiversité » (avril 2021) : analyse des possibilités pour une prise en compte des impacts sur la biodiversité, notamment au regard des limites actuelles de la méthode ACV.
- Note « Sujets divers complémentaires à l'ACV » (avril 2021) : traite de différents sujets discutés par le groupe avec un niveau d'approfondissement moindre que les notes « thématiques » : emballage, carbone du sol, compensation carbone, pesticides et santé environnementale, etc.
- Note « Agrégation » (avril 2021) : Discussion sur les différents choix d'agrégation, pondération/normalisation à réaliser pour combiner plusieurs enjeux environnementaux, et leurs conséquences. Ce travail préliminaire reste à compléter par des recommandations du conseil scientifique.
- Note « Bilan » (avril 2021) : descriptif synthétique du fonctionnement du groupe de travail, des problématiques traitées, des documents produits et des conclusions tirées.

A noter également quelques sujets d'importance qui n'ont pas pu être abordé en raison du manque de temps et/ou d'expertise disponible. En particulier, le **sujet de la pêche et des produits de la mer**, qui inclut des problématiques environnementales importantes et spécifiques : méthodes de pêche, gestion des stocks, impact sur les fonds marins, pollution liée aux plastiques, prises accessoires et biodiversité. Un dispositif complet d'affichage nécessiterait d'intégrer ces produits. A cette fin, un groupe de travail spécifique serait sûrement à envisager pour mener les travaux nécessaires.

Un autre sujet non traité concerne l'évaluation des **produits importés**. Il semble relativement simple d'ajuster avec des données (semi-)spécifiques dans les ACV les aspects relatifs aux transports. Il est en revanche beaucoup plus complexe de refléter les différentes méthodes de productions agricoles, et les bases de données publiques sont très insuffisantes à ce stade pour refléter la diversité des pratiques et des origines. Pourtant il semble crucial de pouvoir refléter l'écart entre différentes réglementations nationales et donc entre les produits « conventionnels » de différents pays. Au-delà, il est important de pouvoir tenir compte des systèmes de production à l'étranger engagés dans la réduction des impacts (ce qui peut être reflété par des labels spécifiques, ex : Fairtraide, Rainforest alliance). Ce sujet mériterait vraiment d'être analysé plus en profondeur.

Le sujet de **l'agriculture biologique** et de ses spécificités a été partiellement traité via la note « Biodiversité » et le paragraphe sur la « santé environnementale et les pesticides » de la note « Sujets divers ». D'autres éléments (ex : besoin de mise à jour des modèles d'émissions de N20 dans les ACV) pourront être apportés par le projet spécifiques porté par l'ITAB. Ces réflexions pourraient aussi être élargis à d'autres modes de productions avec des bénéfices environnementaux (agriculture « de conservation », agriculture « intégrée », agriculture à « Haute Valeur Environnementale » etc.)

Même si le groupe n'a pas pu aboutir à des propositions consensuelles et opérationnelles, il a conscience de la nécessité absolue de limiter la multiplication désordonnée de systèmes de notation environnementale. Ainsi, **il nous semble impératif que les instances légitimes se prononcent sur un dispositif harmonisé à court terme**, permettant de limiter la confusion des acteurs professionnels et des consommateurs, mais aussi de contribuer à la transition environnementale des secteurs concernés (production agricole, transformation, distribution...) et à la confiance des parties prenantes dans un système alimentaire durable.

Dans tous les cas, les outils d'évaluation environnementale des produits sont en constant progrès et le dispositif d'affichage devra être construit dans une perspective d'évolution et d'amélioration continue.

Un grand nombre de travaux et d'études à mener ont également été identifiés, et permettront de faire progresser le sujet à moyen et long terme (voir notes thématiques). La gouvernance du dispositif devra associer les différentes parties prenantes et intégrer le besoin, dans la durée, de travaux scientifiques et techniques comme ceux menés par le groupe de travail « Indicateurs » durant l'expérimentation. Les travaux évolueront aussi au regard de l'avancée des politiques publiques françaises (ex : Article 1 de la « loi Climat et résilience ») et européennes (volonté de mieux encadrer les allégations environnementales). Pour conclure nous rappelons l'importance de conserver une vision européenne et internationale de ce sujet, tout en notant une certaine « avance » de la France aujourd'hui. Celle-ci doit bénéficier aux travaux européens sur la même thématique en veillant à faire émerger une approche cohérente et harmonisée au niveau de l'Union européenne.